

Mémoire présenté dans le cadre des audiences  
publiques sur le projet de raccordement  
du Complexe de la Romaine

**Projet d'expansion du réseau  
de transport en Minganie  
Raccordement du  
Complexe de la Romaine**

par

l'Association des constructeurs  
de routes et grands travaux du Québec

Mai 2010

Association  
des constructeurs  
de routes  
et grands travaux  
du Québec



ACRGTQ

## **Table des matières**

<b>L'ACRGQTQ — Un lien étroit avec l'histoire</b>	<b>3</b>
<b>Le Projet de raccordement du Complexe de la Romaine</b>	<b>5</b>
<b>Un projet sur mesure pour l'ACRGQTQ</b>	<b>7</b>
<b>Rappel historique</b>	<b>8</b>
<b>Aspects économiques du projet — Des retombées majeures</b>	<b>11</b>
<b>Conclusion — Un appui au développement du Québec</b>	<b>12</b>
<b>Références</b>	<b>13</b>

## **L'ACRGTQ — Un lien étroit avec l'histoire**

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) remercie les membres du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) de l'entendre lors des audiences publiques sur le Projet de raccordement du Complexe de la Romaine.

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTQ ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle notamment lors de la construction de lignes de transport d'énergie et d'ouvrages hydroélectriques au Québec. D'ailleurs, l'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. Chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie de nos concitoyens faisant ainsi du Québec une société d'avant-garde.

L'ACRGTQ, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général, d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures municipales, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques et les gazoducs. L'ACRGTQ est également, selon la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20), une association d'entrepreneurs et l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie.

À ce titre, elle représente les intérêts de plus de 2 100 employeurs de l'industrie de la construction, où plus de 30 000 salariés y sont actifs.

Les Québécois peuvent faire confiance à l'industrie de la construction et notamment à son secteur génie civil et voirie qui effectue les ouvrages d'utilité publique. Il est composé en grande majorité d'honnêtes entrepreneurs et travailleurs, respectueux de la législation québécoise. Nous tenons ainsi à rappeler à la population que notre secteur d'activités est productif, honnête et intègre.

## **Le Projet de raccordement du Complexe de la Romaine**

Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) propose le raccordement au réseau principal d'Hydro-Québec de la production d'électricité des quatre centrales du Complexe hydroélectrique de la Romaine actuellement en construction.

Le projet de deux volets comprendrait, d'une part, la construction de quatre postes, soit un à chaque centrale, ainsi que, d'autre part, quatre lignes d'une longueur totale de 496 km. L'objectif ultime est d'intégrer la production des quatre centrales du Complexe de la Romaine en deux points du réseau, soit le poste Arnaud, situé à Sept-Îles et le poste des Montagnais, situé à 190 km plus au nord dans le territoire non organisé (TNO) de Rivière Nipissis. Hydro-Québec exploiterait les quatre lignes à 315 kV bien que ces trois lignes auraient une capacité de 735 kV. L'exploitation temporaire à 315 kV serait suffisante pour acheminer la production du Complexe de la Romaine au réseau.<sup>1</sup>

Ce projet d'une grande importance permettra de raccorder le Complexe de la Romaine, mais pourra contribuer au succès de la stratégie énergétique du gouvernement du Québec et de la planification stratégique d'Hydro-Québec qui, tous deux, souhaitent augmenter la capacité de production hydroélectrique du Québec et la Basse-Côte-Nord. En partenariat avec les entrepreneurs, Hydro-Québec pourra raccorder notamment le Complexe hydroélectrique de la Romaine en construction et subséquemment, le projet à l'étude de la rivière Petit-Mécatina.

Le potentiel énergétique de la Basse-Côte-Nord conjugué à la Stratégie énergétique du gouvernement justifie l'installation et l'exploitation éventuelle de ces lignes à 735 kV qui devanceront la nécessité de construire de nouvelles lignes à moyen et à long terme.

---

<sup>1</sup> Source : BAPE ([http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine\\_raccordement/index.htm](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine_raccordement/index.htm))

Par ailleurs, l'intégration de l'énergie produite au réseau de transport entraînerait également des modifications et l'ajout d'équipements à l'intérieur des postes Arnaud et des Montagnais ainsi que certaines interventions sur le réseau principal.

Le coût global du raccordement du Complexe de la Romaine est estimé à 1,3 milliard de dollars, soit 908 millions pour les lignes à haute tension et 386 millions pour les postes.

L'ACRGTQ abordera dans ce mémoire, la nécessité de poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique québécois et de son réseau de transport tout en maintenant l'expertise et le savoir-faire québécois en la matière.

Dans sa stratégie énergétique rendue publique en 2006 à la suite d'une vaste consultation publique, le Québec a fait le choix de poursuivre les grands projets hydroélectriques afin de poursuivre adéquatement son développement environnemental, économique et social. Nous devons donc adhérer à ce projet qui répond en tous points aux objectifs gouvernementaux.

## **Un projet sur mesure pour l'ACRGTQ**

À l'instar des grandes entreprises québécoises telles le Cirque du Soleil ou encore Bombardier, il faut savoir que l'industrie du génie civil et voirie de l'industrie de la construction est une richesse pour les Québécois, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert en étant le numéro un mondial de la construction, de la production et du transport de l'hydroélectricité. Et nos membres sont les générateurs de cette richesse et en font bénéficier l'ensemble de la population du Québec.

L'industrie québécoise du génie civil est un leader notamment en raison du développement hydroélectrique, un savoir-faire mondialement reconnu dans le domaine de la construction de ces installations. Le projet de raccordement au Complexe hydroélectrique de la Romaine permettra donc d'améliorer, de consolider, de maintenir l'expertise et de favoriser l'innovation québécoise en matière de construction d'ouvrages de génie civil.

La réalisation du projet est de première importance pour l'ACRGTQ et ses membres. Il en va de la survie de son industrie et de son expertise. En effet, la construction de ligne à 735 kV nécessite une expertise de haut niveau et afin de la maintenir, le Québec doit mettre de l'avant des projets structurants pour notre industrie.

D'ailleurs, plusieurs membres de l'ACRGTQ exportent actuellement leur savoir-faire aux États-Unis et ailleurs dans le monde et rapportent des retombées en territoire québécois. Nous croyons qu'il est important de maintenir cette expertise québécoise.

## Rappel historique

Les Québécois sont intimement liés au développement des lignes de transmission dans le monde et les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie y ont contribué pleinement.

C'est au milieu des années 60 que les premières lignes de transport à 735 kV sont construites dans le monde<sup>2</sup> et c'est au Québec qu'elles voient le jour. Le projet Manic-Outardes, situé à des centaines de kilomètres des grands centres urbains, pousse les ingénieurs d'Hydro-Québec, mais principalement un certain Jean-Jacques Archambault à proposer la construction de lignes à 735 kV, tension beaucoup plus élevée que celles qui sont utilisées à cette époque. Cette haute tension était rendue nécessaire afin de réduire notamment les chutes de tension en ligne dues à un éloignement de la production d'énergie.<sup>3</sup>

Projet d'avant-garde, Hydro-Québec et les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie attirent ainsi l'attention du monde entier le 29 novembre 1965<sup>4</sup> lors de la mise en service de la première ligne du réseau. Cette première mondiale dans le transport de l'énergie et le développement de cette expertise spécialisée a sans aucun doute contribué à établir les assises au développement du projet hydroélectrique de la Baie-James.<sup>5</sup>

De 1965 à 1985, les entrepreneurs ont participé activement au développement du réseau à haute tension et particulièrement de celui à 735 kV d'Hydro-Québec. Cette

---

<sup>2</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne\\_%C3%A0\\_haute\\_tension](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne_%C3%A0_haute_tension)

<sup>3</sup> <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hydro-Qu%C3%A9bec>

<sup>4</sup> [http://www.hydroquebec.com/4d\\_includes/surveiller/PcFR2005-228.htm](http://www.hydroquebec.com/4d_includes/surveiller/PcFR2005-228.htm)

<sup>5</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques\\_Archambault#cite\\_note-1#cite\\_note-1](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques_Archambault#cite_note-1#cite_note-1)

période est celle des grands projets hydroélectriques du Québec, avec les projets hydroélectriques à Manicouagan, à Churchill Falls, puis à la Baie-James.

Près de 15 ans plus tard, soit à la fin des années 90, le projet de la ligne Hertel-Des-Cantons voit le jour à la suite du grand verglas de janvier 1998. Devant les problèmes vécus en Montérégie et principalement dans le fameux « triangle noir », Hydro-Québec propose le bouclage de la région de Montréal et de la Rive-Sud par la construction d'une ligne de 735 kV sur le tronçon Hertel-Des-Cantons.

Les travaux de construction de la ligne se mettent finalement en branle en juillet 2002 et une mise en service du tronçon a lieu à l'hiver 2003.

En outre, en 2008, le réseau de lignes à haute tension de 735 et 765 kilovolts est long de 11 422 km<sup>6</sup>.

Cet humble résumé historique de ces quelques grandes réalisations nous permet de comprendre à quel point le développement des projets hydroélectriques et des lignes de transport ont fait du Québec une société d'avant-garde, mais surtout reconnue mondialement pour ses innovations en construction. Ces réalisations ont aussi contribué au développement d'une expertise mondialement reconnue, soit celle des entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction.

Le projet qui nous préoccupe, celui du raccordement du Complexe hydroélectrique de la Romaine, est d'une importance névralgique pour notre industrie.

---

<sup>6</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques\\_Archambault#cite\\_note-1#cite\\_note-1](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques_Archambault#cite_note-1#cite_note-1)

L'expertise s'est ainsi matérialisée au fil des 45 dernières années, notre préoccupation est maintenant de la maintenir. La dernière construction de lignes à 735 kV remonte maintenant à près de 10 ans et notre responsabilité est de la conserver et d'en faire la promotion.

L'ACRGTQ croit que le Québec fait face à un enjeu de taille : le maintien de son expertise et de son savoir-faire. En effet, l'âge moyen des 754 monteurs de lignes était en 2008 de 44 ans, soit 5 ans de plus que l'ensemble des métiers et occupations. Aussi, près du quart des monteurs étaient âgés de 55 ans et plus.<sup>7</sup> Nous devons être vigilants et nous assurer que le Québec demeurera un leader dans ce domaine. Les besoins en main-d'œuvre seront grands dans les prochaines années et nous comptons sur les projets à venir pour stimuler la demande.

---

<sup>7</sup> Source : Commission de construction du Québec  
([http://www.ccq.org/~media/PDF/Communications/Metiers/Monteur\\_lignes.pdf.ashx?sc\\_lang=fr-CA&profil=GrandPublic](http://www.ccq.org/~media/PDF/Communications/Metiers/Monteur_lignes.pdf.ashx?sc_lang=fr-CA&profil=GrandPublic))

## **Aspects économiques du projet — Des retombées majeures**

En 2009, sans construire de lignes à très haute tension, TransÉnergie a investi la somme de 1,2 milliard de dollars dans des projets d'immobilisations, dont 493 millions au seul titre de l'expansion de son réseau<sup>8</sup>.

Par ailleurs, Hydro-Québec estime à 1,3 milliard de dollars le coût global du projet de raccordement du Complexe de la Romaine. Il s'agit d'un investissement significatif pour notre industrie qui aura des répercussions en région et partout au Québec. La majorité des investissements, soit 908 M\$ pour les lignes, 342 M\$ pour les nouveaux postes et 44 M\$ pour les postes existants seront destinés aux entreprises du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction et à leurs fournisseurs.

De plus, toujours selon Hydro-Québec, les retombées économiques régionales sont estimées à 128 M\$. Il s'agit de matériaux, équipements, main-d'œuvre, contrats et sous-traitance. Le promoteur prévoit également inclure une clause de sous-traitance régionale qui pourra bénéficier aux entreprises de la Côte-Nord.

---

<sup>8</sup> Rapport annuel 2009 – Hydro-Québec

## **Conclusion — Un appui au développement du Québec**

La construction par les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de la première ligne à 735 kV a marqué l'histoire mondiale de l'hydroélectricité et du Québec. Elle a été la pierre angulaire du développement économique et social du Québec, et a contribué à faire reconnaître le savoir-faire d'Hydro-Québec et de l'industrie de la construction québécoise dans le monde.

Parce que le projet permettra aux travailleurs de notre industrie de demeurer des chefs de file dans leur secteur, l'ACRGQTQ appuie sans réserve le projet de raccordement du Complexe la Romaine. Nos membres sont fiers d'avoir participé à bâtir le Québec d'aujourd'hui, d'avoir obtenu une reconnaissance internationale pour l'expertise qu'ils ont acquise et espèrent pouvoir continuer à collaborer à la construction de projets qui constituent, à notre avis, la meilleure solution sur le plan social, environnemental et économique.

En considérant les retombées positives que les projets passés ont eues sur le Québec, on peut affirmer que le projet de raccordement du Complexe la Romaine bénéficiera aux entreprises nord-côtières et à l'ensemble des entreprises québécoises, en somme, à toute la collectivité québécoise.

Le projet doit voir le jour : le développement économique et hydroélectrique du Québec en dépend.

Merci

## Références

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques\\_Archambault#cite\\_note-1#cite\\_note-1](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Jacques_Archambault#cite_note-1#cite_note-1)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne\\_%C3%A0\\_haute\\_tension](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ligne_%C3%A0_haute_tension)

<http://www.hydroquebec.com/comprendre/transport/grandes-distances.html>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Hydro-Qu%C3%A9bec>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Trans%C3%89nergie>

[http://www.hydroquebec.com/4d\\_includes/surveiller/PcFR2005-228.htm](http://www.hydroquebec.com/4d_includes/surveiller/PcFR2005-228.htm)

[http://www.hydroquebec.com/publications/fr/rapport\\_annuel/pdf/rapport-annuel-2008.pdf](http://www.hydroquebec.com/publications/fr/rapport_annuel/pdf/rapport-annuel-2008.pdf)